



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL
OISE - PAYS DE FRANCE**

**BUREAU SYNDICAL
SEANCE DU 3 MARS 2023**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC
NATUREL REGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE
BUREAU SYNDICAL DU 3 MARS 2023**

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance	5
Approbation des comptes administratifs 2022	7
Adoption des budgets primitifs 2023	21
Ouverture des heures de vacation	47
Questions diverses	51

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

**APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS
2022**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION
DU PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE**

RAPPORT DE PRESENTATION

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif ci-après détaillé fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement

En dépenses

Section de fonctionnement	Prévu 2022	Réalisé 2022	Réalisé 2021
Charges à caractère général	290 900 €	234 704, 81 €	247 329,51 €
<i>dont :</i>			
Achat de prestation service	35 000 €	18 866,47 €	34 459,47 €
Energie – électricité	25 000 €	24 259,49 €	16 812,61 €
Carburant	5 400 €	2 018,24 €	1 284,86 €
Alimentation	2 000 €	2 995,34 €	1 924,58 €
Autres fournitures non stockées	3 000 €	1 798,83 €	394,00 €
Fourniture d'entretien	2 000 €	103,55 €	1 235,55 €
Fournitures de petit équipement	5 000 €	4 125,17 €	5 126,50 €
Vêtements de travail	500 €	877,11 €	2 118,44 €
Fournitures administratives	9 000 €	7 320,33 €	7 049,41 €
Contrats prestations de services	9 000 €	1 552,34 €	8 643,11 €
Locations mobilières	1 000 €	1 663,40 €	986,40 €
Entretien du terrain	1 200 €	2 652,00 €	1 200,00 €
Entretien des bâtiments	9 000 €	6 819,26 €	8 794,45 €
Entretien et réparations voirie	3 500 €	2 184,00 €	0,00 €
Entretien matériel roulant	4 000 €	3 963,64 €	2 347,67 €
Maintenance	30 000 €	29 745,63 €	28 745,37 €
Primes d'assurance	15 000 €	16 073,57 €	9 779,21 €
Documentation	5 000 €	2 943,29 €	3 470,34 €
Versement à org. de formation	5 000 €	996,00 €	9 619,00 €
Colloques et séminaires	4 000 €	200,00 €	4 011,90 €
Frais d'actes, de contentieux	2 000 €	0,00 €	0,00 €
Annonces et insertions	9 000 €	7 478,40 €	6 650,40 €
Publications/catalogues/imprimés	16 500 €	5 841,87 €	12 394,47 €
Voyages et déplacements	6 500 €	6 272,25 €	6 467,26 €
Missions	4 000 €	2 497,80 €	3 338,16 €
Réceptions	5 000 €	3 073,35 €	1 318,96 €
Frais d'affranchissement	21 000 €	20 238,73 €	19 872,70 €
Frais de télécommunication	14 000 €	15 493,09 €	12 988,27 €
Cotisations	26 000 €	26 424,47 €	25 374,40 €
Frais de nettoyage des locaux	10 000 €	11 010,37 €	9 410,27 €
Charges de personnel	1 101 600,00 €	1 002 132,30€	988 156,63 €
Dépenses imprévues	19 651,73 €	0,00 €	0,00 €
Autres charges gestion courante	25 000,00 €	23 613,38 €	16 092,38 €
Charges exceptionnelles	348,27 €	348,27 €	0,00 €
Dotations aux amortissements	201 395,54 €	201 395,54 €	345 471,28 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 638 895,54 €	1 462 194,30 €	1 597 049,80 €

En recettes

Section de fonctionnement	Prévu 2022	Réalisé 2022	Réalisé 2021
Dotations et participations	1 661 741,00 €	1 544 408,00 €	1 492 702,70 €
➤ participation Etat	100 000,00 €	100 620,00 €	3 503,38 €
➤ participation Régions	787 000,00 €	787 000 €	729 000,00 €
➤ participation Départements	226 230,00 €	226 230 €	223 550,00 €
➤ participation des communes	387 591,00 €	377 109,00 €	371 515,20 €
➤ participation autres groupements	0,00 €	1 632 €	6 440,00 €
➤ Fonds structurels européens	120 920,00 €	0,00 €	4 841,13 €
➤ Participations autres organismes	40 000,00 €	12 290,00 €	112 109,26 €
➤ Autres attributions et participations	0,00 €	39 527,00 €	39 527,00 €
➤ FCTVA	0,00 €	0,00 €	2 216,73 €
Produit des services (SITRARIVE)	1 000,00 €	1 000 €	1 000,00 €
Atténuation de charges (de personnel)	0,00 €	1 310,87 €	19 681,25 €
Autres produits de gestion courantes	0,00 €	0,47 €	2 752,98 €
Produits exceptionnels (plan de chasse, remboursement assurance, vente voiture)	0,00 €	1 300 €	2 510,91 €
Opérations d'ordre (amortis.)	80 373,21 €	80 373,21 €	82 148,12 €
Excédent de fonctionnement N-I	1 750 747,43 €	1 750 747,43 €	1 747 001,27 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 493 861,64 €	3 379 139,98 €	3 347 797,23 €

Le compte administratif fait apparaître un solde **positif de 1 916 945,68 € en section de fonctionnement.**

Commentaires :

I – sur les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement de 2022 sont en hausse par rapport à celles de 2021 (+8 870 € ; +0,71%).

Charges à caractère général :

Les charges à caractère général sont en baisse (-12 625 € ; -5,1%). Cette baisse est dû essentiellement aux postes suivants :

- Achats de prestation de services (-15 593 € ; -45,2%). Cette diminution s'explique notamment par une facture du cabinet de recrutement qui est passée sur un compte « Divers », des frais de recrutement plus élevés en 2021 qu'en 2022, les frais de retransmission des 4 comités syndicaux de 2021 en raison du covid.
- Publications (- 8 646 € ; - 71,9%). La mise en ligne quasi systématique des études, PLU...et la poursuite de la dématérialisation des activités induisent moins de reprographie de documents.
- Versement à des organismes de formation (-8 623 € ; -89,6 %). L'équipe n'a presque pas effectué de formations payantes en 2022.
- Contrats de prestation de services (-7 090 € ; -82%). Un certain nombre de factures d'abonnements informatiques passent désormais au compte 651 « Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ».
- Frais de colloques et séminaires (- 3 811 € ; - 65%). Les séminaires auxquels ont participé les agents ont, pour beaucoup, été gratuits.
- Entretien et réparation de bâtiments publics (-1 975 € ; -22,5%).

A l'inverse, sont en hausse les postes ci-dessous :

- Energie-électricité (+7 446 ; +44,3%).
- Assurances multirisques (+6 294 € ; +64,3%). Il s'agit d'une facture de 5 030 € payée fin 2020 pour l'année 2021 qui n'apparaissait pas dans le compte administratif 2021. Certains contrats augmentent chaque année car ils sont basés sur le budget de fonctionnement annuel, en croissance.
- Frais de télécommunication (+2 504 € ; +19,3%). Ceci est une conséquence directe de l'accroissement de l'équipe.
- Entretien et réparation de voiries (+2 184 €). Il a été procédé en 2022 à la réfection de l'allée principale après le château.
- Catalogues et imprimés (+2 094 € ; +161,5%). Des documents touristiques et de sensibilisation ont été réimprimés.
- Réceptions (+1 754 € ; +133%). L'année 2021 avait été une année encore marquée par les restrictions liées au Covid 19.
- Entretien et réparations sur le matériel roulant (+ 1 615 € ; +68,3%).
- Frais de nettoyage de locaux (+1 600 € ; +17%). Le PNR a dû faire appel à une société de nettoyage, l'entreprise d'insertion Créneau Emploi n'ayant plus de personnes à mettre à disposition. Cependant, la société de nettoyage fournit les produits d'entretien dont le poste a donc baissé (-1 404 €).
- Entretien de terrains (+1 452 € ; +121 %). Des travaux sur les arbres ont dû être effectués (abattage, mise en sécurité).
- Autres fournitures non stockées (+1 404 € ; +356,6%). Certaines dépenses diverses sont maintenant imputées sur ce compte.
- Divers (+ 3 052 €). Il s'agit de la facture du cabinet de recrutement qui aurait dû être imputée au compte 6042 « Prestations de service ».

Dépenses de personnel :

Les dépenses de personnel ont augmenté en 2022 de 13 975 € (+1,41%) moins qu'envisagé en raison des difficultés de recrutement :

- Le poste d'urbaniste a été vacant pendant 7,5 mois.
- Le poste de gestionnaire LEADER est vacant depuis septembre, Corentin BOULANGER étant passé sur le poste d'animateur LEADER, suite au départ de Florian KINGELSCHMIDT.
- Le chargé de mission filière bois n'est arrivé qu'en avril alors que son recrutement a été lancé début 2021.
- Thibault BACHASSON n'a rejoint le service administratif du PNR qu'en octobre 2022.
- Enfin, en raison de l'arrivée tardive de Claire GOUDOUR, le 4^e poste en aménagement n'a pas été pourvu alors qu'il avait été budgété.

Autres charges de gestion courante :

Le compte 651 « Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels » est en augmentation de + 6 181 €. Ces dépenses étaient jusqu'en 2021 rattachées au compte 611 « Contrats de prestation de services ».

2 – sur l'excédent de fonctionnement :

Le PNR est dans l'obligation d'avoir un fonds de roulement important, qui s'explique par les éléments suivants :

- Le PNR doit faire face à des avances importantes sur ses programmes d'actions.

S'agissant du budget opérationnel, les besoins sont estimés à un peu plus de 550 000 euros, la grande majorité des actions étant budgétée sur ce budget.

Il en est de même s'agissant du budget principal, notamment en investissement. Les opérations des programmes d'actions consacrées aux investissements du PNR sont inscrites

au budget principal. Les besoins en trésorerie sont variables d'une année sur l'autre, cependant, s'agissant de travaux, ils peuvent être conséquents.

- Le PNR doit également faire face aux dépenses courantes de fonctionnement. Dans cette optique, il convient de considérer un besoin de trésorerie correspondant à 5 mois de dépenses courantes, soit un peu plus de 500 000 euros.
- Les subventions, notamment liées aux programmes européens rentrent très mal et des décalages de plusieurs années existent.

On rappellera que le PNR a dû faire face, dans le passé, à de très importantes difficultés de trésorerie et qu'il a été dans l'obligation d'ouvrir une ligne de trésorerie. Cette ligne de trésorerie n'est plus nécessaire aujourd'hui.

- La section de fonctionnement doit être en capacité de mobiliser une somme importante pour la dotation aux amortissements, pour le budget principal mais aussi pour le budget opérationnel.
Même s'il s'agit d'une écriture comptable, celle-ci entre en compte dans le résultat et l'excédent ou le déficit reporté.
- Enfin, les statuts ne prévoient pas l'indexation des cotisations des principaux contributeurs (Régions, Département, Etat) sur l'inflation ou la hausse des dépenses de personnel (glissement vieillesse technicité, nouvelles dépenses liées à l'obligation de passer un contrat collectif de prévoyance et de complémentaire santé par exemple,...). Aussi, d'ici quelques années, l'excédent de fonctionnement devra sans doute être mobilisé pour faire face aux dépenses de fonctionnement annuelles courantes.

Section d'investissement

En dépenses

Section d'investissement	Prévu 2022	Réalisé 2022
Immobilisations incorporelles	7 285,00 €	1 602,54 €
Immobilisations corporelles	394 166,00 €	136 114,01 €
Opérations d'ordre (040 et 041.)	80 373,21 €	80 373,21 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	481 824,21 €	218 089,76 €

En recettes

Section d'investissement	Prévu 2022	Réalisé 2022
Subventions d'investissement	355 433 €	67 998,05 €
FCTVA	15 518,34 €	15 518,34 €
Opérations d'ordre (040 et 041)	201 395,54 €	201 395,54 €
Excédent de fonctionnement N-1	376 916,94 €	376 916 94 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	949 263,82 €	661 828,87 €

Le compte administratif fait apparaître un solde **positif de 443 739,11 € en section de d'investissement.**

Commentaires :

Comme pour le budget opérationnel, les dépenses et les recettes de la section d'investissement du budget principal émarginent aux programmes d'actions du PNR. Les dépenses sont donc couvertes par les subventions que votent les Régions et les Départements pour les programmes d'actions.

On rappellera que les actions sont budgétisées (BP ou DM) dès le vote par le Comité Syndical. Néanmoins, elles ne commencent, au plus tôt, que 6 mois après, le PNR devant attendre tous les accords des financeurs pour commencer les actions.

De plus, compte tenu de l'importance des actions engagées, le PNR peut mettre plus de 2 ans pour terminer ces actions. Il est donc tout à fait logique que les dépenses réalisées soient très inférieures aux dépenses inscrites au BP.

Par ailleurs, on notera que l'excédent de cette section d'investissement est lié aux opérations d'ordre (reprise sur subvention : + 201 395 € en recette ; 80 373 € en dépense d'amortissement) et à la reprise du résultat de 2021 (+ 376 916 €).

BUDGET OPERATIONNEL

Le compte administratif détaillé ci-après fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

En dépenses

Section de fonctionnement	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	2 227 430,00 €	1 075 852,83 €
Autres charges courantes	168 818,00 €	58 749,06 €
Charges exceptionnelles	50 000,00 €	38 380,05 €
Dépenses imprévues	88 468,98 €	0,00 €
Opérations d'ordre (042)	179 556,00 €	179 556,00 €
Déficit de fonctionnement reporté	508 769,91 €	508 769,91 €
TOTAL	3 223 042,89 €	1 861 307,85 €

En recettes

Section de fonctionnement	Prévu	Réalisé
Dotations et participations	3 021 463,00 €	1 243 232,46 €
Opérations d'ordre	191 125,00 €	191 125,00 €
TOTAL	3 212 588,00 €	1 434 357,46 €

Le compte administratif fait apparaître un solde **néгатif de 426 950,39 € en section de fonctionnement.**

Commentaires :

Comme pour la section d'investissement du budget principal, les dépenses et les recettes sont liées aux programmes d'actions votés annuellement.

Pour chaque opération, il existe un décalage entre l'inscription de la dépense et de la recette puis la réalisation complète, tant pour les dépenses que pour les recettes perçues.

Ceci explique le décalage important entre les montants prévus et le réalisé.

Par ailleurs, les modalités de versement des subventions des Régions et Départements influent beaucoup sur le budget du PNR. En effet, entre le début d'une opération et le versement des subventions correspondantes, 2 ans voire davantage selon le type d'opération peuvent s'écouler.

Surtout, le Parc est amené à effectuer des dépenses avant de percevoir les subventions, ce qui pour des programmes d'actions relativement lourds engage des sommes importantes.

Toutes les opérations sont suivies, en dépenses comme en recettes, de façon analytique.

Les 426 950 € de déficit de la section de fonctionnement du budget opérationnel s'expliquent par

- Des subventions dont les versements sont attendus pour un montant de 266 380 € pour des opérations complètement terminées ou qui ont fait l'objet d'un début d'exécution et donc de dépenses
- Un déficit reporté de 508 769 €, issu des dotations aux amortissements des années précédentes

Le déficit est cette année moindre car, contrairement aux années passées, les reprises sur subvention sont supérieures aux dotations aux amortissements.

Section d'investissement

En dépenses

Section d'investissement	Prévu	Réalisé
Immobilisations incorporelles	38 119,20 €	38 119,20 €
Subventions d'équipement versées	511 004,00€	96 911,76€
Immobilisations corporelles	166 725,00€	33 019,20 €
Opérations pour compte de tiers	57 648,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues	- 0,20 €	0,00 €
Opérations d'ordre (040)	191 125,00 €	191 125 €
Déficit de fonctionnement reporté	41 979,52 €	41 979,52 €
TOTAL	1 006 600,52 €	401 154,68 €

En recettes

Section d'investissement	Prévu	Réalisé
Subventions d'investissement	781 678,00 €	195 006,44 €
Recettes pour comptes de tiers	48 040 €	0,00 €
FCTVA	7 781,41 €	7 781,41 €
Opérations d'ordre (040)	179 556,00 €	179 556,00 €
TOTAL	1 017 055,41 €	382 343,85 €

Le compte administratif fait apparaître un **solde négatif de 18 810,83 € en section d'investissement.**

Commentaires :

De même, le déficit de la section d'investissement est lié :

- au versement attendu de subventions (35 653 €) pour des dépenses qui ont été réalisées ;
- aux amortissements (191 125 € de dépenses contre 179 556 € de recettes) ;
- ainsi qu'au déficit 2021 reporté (41 979 €).

Ce déficit a néanmoins été limité par le versement en 2022 d'importantes subventions sur des opérations terminées les années antérieures.

Les opérations étant pluriannuelles, la lecture annuelle du budget opérationnel n'est pas significative. Le tableau d'avancement des opérations présenté ci-après est plus intéressant.

ETAT D'AVANCEMENT DES OPERATIONS AU 15/02/2022

N° fiche	Intitulé	Commission	Volet d'actions	Montants subventionnables	Engagements au 06/02/2023	Dépenses payées au 06/02/23	Etat d'avancement	Taux d'engagement	Taux de réalisation
Etat du Programme d'actions 2023									
F053	Renouvellement des panneaux "commune du Parc naturel régional"	Tourisme	2022	30 000 €	28 679 €	0 €	En cours	96%	0%
F052	Equipements - nouvelle tranche	Adm/finances/évaluation	2022	20 080 €	17 835 €	17 835 €	En cours	89%	89%
F051	Travaux à la Maison du Parc	Adm/finances/évaluation	2022	45 626 €	0 €	0 €	En cours	0%	0%
F050	Elaboration du TO - questions 1 à 3	Adm/finances/évaluation	2022	33 000 €	33 000 €	20 516 €	En cours	100%	62%
F049	Actions de sensibilisation "Grand-public" et campagnes écocitoyennes	Communication/sensib.	2022	25 506 €	1 305 €	0 €	En cours	5%	0%
F048	Programmes pédagogiques à destination des scolaires	Communication/sensib.	2022	68 522 €	56 808 €	8 857 €	En cours	83%	13%
F047	Programme de communication	Communication/sensib.	2022	67 383 €	4 476 €	80 €	En cours	7%	0%
F046	Edition de fiches de randonnée	Tourisme	2022	2 628 €	2 682 €	2 682 €	Terminée	102%	102%
F045	Jalonnement de la boucle cyclo V4	Tourisme	2022	8 783 €	8 783 €	0 €	En cours	100%	0%
F044	Mise en oeuvre du projet alimentaire territorial - 3ème tranche	Agriculture/cheval	2022	35 424 €	18 451 €	14 851 €	En cours	52%	42%
F043	Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles	Agriculture/cheval	2022	40 000 €	30 000 €	0 €	En cours	75%	0%
F042	Expertises environnementales	RENEC*	2022	60 000 €	11 515 €	0 €	En cours	19%	0%
F041	Circuits d'interprétation du patrimoine (Senlis, Luzarches)	Patrimoine hist. culturel	2022	48 040 €	0 €	0 €	En cours	0%	0%
F040	Programme de réhabilitation du patrimoine rural	Patrimoine hist. culturel	2022	102 480 €	83 453 €	19 192 €	En cours	81%	19%
F039	Elaboration de cahiers de recommandations architecturales	AUP*	2022	36 906 €	0 €	0 €	En cours	0%	0%
F038	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal	AUP*	2022	60 000 €	57 565 €	15 925 €	En cours	96%	27%
F037	Fonds pour amélioration énergétique bâtiments publics et utilisation des matériaux biosourcés	RENEC*/Pat naturel	2022	90 000 €	0 €	0 €	Non commencé	0%	0%
F036	Etudes Aménagements paysagers intégrant la gestion alternative des EP- 3ème tranche	AUP*	2022	76 368 €	76 368 €	45 821 €	En cours	100%	60%
F035	Fonds "études d'aménagement"	AUP*	2022	150 000 €	34 893 €	6 979 €	En cours	23%	5%
F034	Etudes urbaines	AUP*	2022	71 910 €	70 893 €	10 485 €	En cours	99%	15%
F033	Prolongation du dispositif d'autostop organisé	RENEC*	2022	10 048 €	6 232 €	6 232 €	En cours	62%	62%
F032	Forêt de Chantilly : Comprendre les blocages de la régénération Phase 1	Forêt/filière bois	2022	80 000 €	70 000 €	30 000 €	En cours	88%	38%
F031	Vidéo pédagogique sur le fleurissement durable et la végétalisation des communes	AUP*	2022	7 092 €	7 092 €	7 092 €	Terminée	100%	100%
F030	Réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale - 1ère phase	Pat. naturel réseaux ecol	2022	53 000 €	53 254 €	26 754 €	En cours	100%	50%
F029	Restauration écologique de milieux naturels	Pat. naturel réseaux ecol	2022	21 750 €	21 750 €	0 €	En cours	100%	0%
F028	Programme de conservation de la flore menacée - 6ème tranche	Pat. naturel réseaux ecol	2022	15 000 €	15 000 €	15 000 €	Terminée	100%	100%
F027	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels	Pat. naturel réseaux ecol	2022	60 000 €	60 000 €	0 €	En cours	100%	0%
Etat du Programme d'actions 2022									
F026	Infrastructure mutualisée GNAU OPERIS	Adm/finances/évaluation	2021	31 766 €	31 766 €	31 766 €	Terminée	100%	100%
F025	Equipements du Parc	Adm/finances/évaluation	2021	45 000 €	44 940 €	44 940 €	Terminée	100%	100%
F024	Travaux de la Maison du Parc	Adm/finances/évaluation	2021	46 575 €	0 €	0 €	Non commencé	0%	0%
F023	Elaboration du TO Question 5 à 12	Adm/finances/évaluation	2021	62 400 €	26 970 €	16 245 €	En cours	43%	26%
F022	Organisation d'actions de sensibilisation "Grand Public" et Campagnes écocitoyennes	Communication/sensib.	2021	33 136 €	32 906 €	29 339 €	En cours	99%	89%
F021	Programme pédagogiques à destination des scolaires T2	Communication/sensib.	2021	67 862 €	67 840 €	57 727 €	En cours	100%	85%
F020	Programme de communication	Communication/sensib.	2021	72 138 €	68 539 €	63 690 €	En cours	95%	88%
F019	Soutien aux prestations marquées "Valeurs Parc Naturel Régional"	Tourisme	2021	3 111 €	3 043 €	2 760 €	En cours	98%	89%
F018	Développement des circuits courts et l'alimentation locale sur le territoire du parc	Agriculture/cheval	2021	52 872 €	40 960 €	40 960 €	En cours	77%	77%
F017	Fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles ou liés à l'activité forestière	Agriculture/cheval	2021	20 000 €	0 €	0 €	Non commencé	0%	0%
F016	Fonds d'intervention pour des expertises environnementales	RENEC*/Pat naturel	2021	50 000 €	30 728 €	7 164 €	En cours	61%	14%
F015	Circuits d'interprétation des patrimoines de Chantilly T2	Patrimoine hist. culturel	2021	29 560 €	17 752 €	882 €	En cours	60%	3%
F014	Programme de réhabilitation du patrimoine rural	Patrimoine hist. culturel	2021	100 087 €	73 190 €	39 388 €	En cours	73%	39%
F013	Recherches patrimoniales	Patrimoine hist. culturel	2021	52 800 €	50 944 €	22 784 €	En cours	96%	43%
F012	Recherche de typologies architecturales contemporaines intégrées aux tissus bâtis traditionnels	AUP*	2021	60 000 €	0 €	0 €	En cours	0%	0%
F011	Elaboration d'un cahier de recommandations architecturales	AUP*	2021	23 673 €	19 623 €	13 620 €	En cours	83%	58%
F010	Signalisation d'information locale	Tourisme	2021	44 610 €	7 000 €	1 680 €	En cours	16%	4%
F009	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal	AUP*	2021	50 000 €	49 804 €	26 990 €	En cours	100%	54%
F008	Etudes pour des aménagements paysagers intégrant une gestion alternative des eaux pluviales	AUP*	2021	119 976 €	119 976 €	78 146 €	En cours	100%	65%
F007	Valorisation paysagère et gestion écologique des cimetières Objectif O phyto T2	AUP*	2021	74 167 €	72 488 €	67 487 €	En cours	98%	91%
F006	Fonds d'intervention "Etudes d'Aménagement"	AUP*	2021	124 977 €	124 977 €	87 465 €	En cours	100%	70%

ETAT D'AVANCEMENT DES OPERATIONS AU 15/02/2022

	AUP*	2021	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	Terminée	100%	100%
F005	Etudes de la capacité foncière des communes du Parc									
F004	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - Recherche T2	2021	51 458 €	50 502 €	50 502 €	50 502 €	50 502 €	Terminée	98%	98%
F003	Restauration écologique de milieux naturels	2021	21 625 €	21 625 €	21 625 €	21 625 €	21 625 €	Terminée	100%	100%
F002	Programme de conservation de la flore menacée (tranche 5)	2021	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	Terminée	100%	100%
F001	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels	2021	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	Terminée	100%	100%
	Etat du Programme d'actions 2021		1 402 793 €	1 120 573 €	1 120 573 €	870 159 €	870 159 €	En cours	80%	80%
F462	Abeilles sauvages 2ème tranche	2020	20 000 €	16 003 €	16 003 €	14 563 €	14 563 €	En cours	80%	73%
F461	Travaux maison du Parc	2020	63 588 €	6 161 €	6 161 €	6 161 €	6 161 €	En cours	10%	10%
F460	Panneaux d'entrée de communes nouvelles communes	2020	28 030 €	28 102 €	28 102 €	28 102 €	28 102 €	Terminée	100%	100%
F459	Reprographie de la Charte	2020	18 940 €	15 873 €	15 873 €	15 873 €	15 873 €	Terminée	84%	84%
F458	Programmes pédagogiques dans les écoles	2020	51 428 €	51 357 €	51 357 €	51 357 €	51 357 €	Terminée	100%	100%
F457	Programme de communication	2020	58 100 €	57 674 €	57 674 €	57 674 €	57 674 €	Terminée	99%	99%
F456	Totem d'informations touristiques	2020	50 320 €	43 364 €	43 364 €	30 020 €	30 020 €	En cours	86%	60%
F455	Jalonnement d'un itinéraire de randonnée vélo V5	2020	21 708 €	21 708 €	21 708 €	0 €	0 €	En cours	100%	0%
F454	Développement de l'alimentation locale	2020	65 591 €	64 000 €	64 000 €	64 000 €	64 000 €	Terminée	98%	98%
F453	Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles	2020	20 000 €	11 610 €	11 610 €	6 667 €	6 667 €	En cours	58%	33%
F452	Fonds d'expertises environnementales	2020	69 721 €	69 721 €	69 721 €	69 721 €	69 721 €	Terminée	100%	100%
F451	Programme de réhabilitation du patrimoine rural	2020	83 627 €	81 627 €	81 627 €	62 469 €	62 469 €	En cours	98%	75%
F450	Inventaire du patrimoine Nouvelles communes	2020	28 000 €	28 130 €	28 130 €	28 130 €	28 130 €	Terminée	100%	100%
F449	Elaboration de cahiers de recommandations architecturales	2020	59 160 €	60 418 €	60 418 €	60 418 €	60 418 €	Terminée	102%	102%
F448	Etudes pour des aménagements paysagers intégrant une gestion alternative des eaux pluviales	2020	199 266 €	199 265 €	199 265 €	199 265 €	199 265 €	Terminée	100%	100%
F447	Fonds d'études d'aménagement	2020	258 879 €	258 879 €	258 879 €	186 982 €	186 982 €	En cours	100%	72%
F446	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - Recherche et expérimentation	2020	100 000 €	98 823 €	98 823 €	98 823 €	98 823 €	Terminée	99%	99%
F445	Inventaire des arbres fruitiers et vergers Nouvelles Communes	2020	16 800 €	16 800 €	16 800 €	16 800 €	16 800 €	Terminée	100%	100%
F444	Fonds en faveur de la préservation de la faune sauvage	2020	15 000 €	14 676 €	14 676 €	14 676 €	14 676 €	Terminée	98%	98%
F443	Restauration écologique de milieux naturels	2020	10 800 €	10 750 €	10 750 €	10 750 €	10 750 €	Terminée	100%	100%
F442	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels	2020	13 750 €	13 750 €	13 750 €	13 750 €	13 750 €	Terminée	100%	100%
	Etat du programme d'actions 2020		1 252 708 €	1 168 691 €	1 168 691 €	1 036 201 €	1 036 201 €	En cours	93%	83%
F441	Conservation de la flore menacée 4ème Tranche	2019	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	Terminée	100%	100%
F440	Travaux de la Maison du Parc	2019	56 415 €	37 731 €	37 731 €	37 731 €	37 731 €	Terminée	67%	67%
F439	Actions de sensibilisation "Grand public" et campagnes éco-citoyennes	2019	15 365 €	15 271 €	15 271 €	15 047 €	15 047 €	Terminée	100%	98%
F438	Programme de communication	2019	55 494 €	55 621 €	55 621 €	55 621 €	55 621 €	Terminée	100%	100%
F437	Aménagement et jalonnement d'un itinéraire de randonnée vélo	2019	143 581 €	135 599 €	135 599 €	135 599 €	135 599 €	Terminée	94%	94%
F436	Développement de l'alimentation locale	2019	14 188 €	14 139 €	14 139 €	14 139 €	14 139 €	Terminée	100%	100%
F435	Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles	2019	30 000 €	20 212 €	20 212 €	18 698 €	18 698 €	En cours	67%	62%
F434	Fonds d'expertises environnementales	2019	50 000 €	46 050 €	46 050 €	46 050 €	46 050 €	Terminée	92%	92%
F433	Circuit d'interprétation des patrimoines de Chantilly	2019	24 899 €	19 627 €	19 627 €	19 627 €	19 627 €	Terminée	79%	79%
F432	Plaquettes de découverte des villages 7ème série	2019	5 736 €	5 682 €	5 682 €	5 682 €	5 682 €	Terminée	99%	99%
F431	Programme de réhabilitation du patrimoine rural	2019	42 233 €	39 384 €	39 384 €	39 384 €	39 384 €	Terminée	93%	93%
F430	Elaboration d'un cahier de recommandations pour les devantures commerciales de Senlis	2019	15 948 €	0 €	0 €	0 €	0 €	ANNULEE	0%	0%
F429	Valorisation paysagère et gestion écologique des cimetières	2019	114 360 €	104 274 €	104 274 €	104 274 €	104 274 €	Terminée	91%	91%
F428	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal	2019	65 740 €	62 141 €	62 141 €	62 141 €	62 141 €	Terminée	95%	95%
F427	Fonds d'études d'aménagement	2019	95 686 €	95 686 €	95 686 €	95 686 €	95 686 €	Terminée	100%	100%
F426	Développement du dispositif Rezo Pouce	2019	20 234 €	20 234 €	20 234 €	20 234 €	20 234 €	Terminée	100%	100%
F425	Création d'un catalogue interactif des variétés fruitières anciennes et locales	2019	7 800 €	7 800 €	7 800 €	7 800 €	7 800 €	Terminée	100%	100%
F424	Restauration écologique de milieux naturels 15ème tranche	2019	21 500 €	21 076 €	21 076 €	21 076 €	21 076 €	Terminée	98%	98%
F423	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels 15ème Tranche	2019	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	Terminée	100%	100%
	Etat du programme d'actions 2019		854 179 €	775 527 €	775 527 €	773 789 €	773 789 €	Terminé	91%	91%
F421	Renouvellement de l'équipement du Parc – 3ème tranche	2018	31 018 €	31 018 €	31 018 €	31 018 €	31 018 €	Terminée	100%	100%
F420	Migration d'URBAWEB à GEO-oxalis	2018	19 600 €	19 600 €	19 600 €	19 600 €	19 600 €	Terminée	100%	100%
F419	Travaux à la Maison du Parc (3ème tranche pour la mise en accessibilité)	2018	76 695 €	65 570 €	65 570 €	65 570 €	65 570 €	Terminée	85%	85%
F418	Reprographie de la Charte (après renouvellement)	2018	18 940 €	7 034 €	7 034 €	7 034 €	7 034 €	Terminée	37%	37%
F417	Programmes pédagogiques à destination des scolaires - année 2019/2020	2018	51 044 €	39 577 €	39 577 €	39 577 €	39 577 €	Terminée	78%	78%
F416	Actions de sensibilisation "Grand public" et campagnes éco-citoyennes	2018	15 110 €	14 936 €	14 936 €	14 936 €	14 936 €	Terminée	99%	99%

ETAT D'AVANCEMENT DES OPERATIONS AU 15/02/2022

	Communication/sensib.	2018	70 304 €	70 247 €	70 247 €	Terminée	100%	100%
F 415	Programme de communication							
F 414	Audits des prestations marquées "Valeur Parc naturel régional"	2018	7 050 €	2 940 €	2 940 €	Terminée	42%	42%
F 413	Site Internet touristique	2018	45 834 €	44 703 €	44 703 €	Terminée	98%	98%
F 412	Refonte de documents touristiques	2018	5 691 €	4 080 €	4 080 €	Terminée	72%	72%
F 411	Communication et sensibilisation autour des circuits-courts	2018	27 076 €	27 117 €	27 117 €	Terminée	100%	100%
F 410	Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles	2018	30 000 €	21 007 €	21 007 €	Terminée	70%	70%
F 409	Fonds Expertises environnementales	2018	36 000 €	36 069 €	36 069 €	Terminée	100%	100%
F 408	Programme de réhabilitation du patrimoine rural	2018	87 697 €	87 697 €	62 697 €	En cours	100%	71%
F 407	Signalisation d'information locale	2018	36 392 €	36 392 €	36 392 €	Terminée	100%	100%
F 406	Elaboration d'un cahier de recommandations pour les devantures commerciales	2018	12 549 €	12 426 €	12 426 €	Terminée	99%	99%
F 405	Elaboration d'un cahier de recommandations architecturales	2018	12 615 €	12 472 €	12 472 €	Terminée	99%	99%
F 404	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal	2018	80 000 €	68 733 €	68 733 €	Terminée	86%	86%
F 403	Fonds Etudes d'aménagement	2018	105 442 €	96 333 €	96 333 €	Terminée	91%	91%
F 402	Equipements de stationnement pour vélos - 2ème tranche	2018	66 147 €	66 147 €	66 203 €	Terminée	100%	100%
F 401	Restauration écologique de milieux naturels	2018	21 300 €	21 250 €	21 250 €	Terminée	100%	100%
F 400	Programme de conservation de la flore menacée (tranche 3)	2018	14 982 €	14 982 €	14 982 €	Terminée	100%	100%
F 399	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels - 2019	2018	54 377 €	54 377 €	54 377 €	Terminée	100%	100%
F 398	Programme pollinisateurs - année 2018	2018	20 000 €	20 000 €	20 000 €	Terminée	100%	100%
	Etat du programme d'actions 2018		945 863 €	874 707 €	849 763 €	En cours	92%	90%

RENEC : ressources naturelles, énergie, climat

AUP : Architecture, urbanisme, paysage

**ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS
2023**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION
DU PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE**

RAPPORT DE PRESENTATION

OBJET : ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2023 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET OPERATIONNEL)

On rappellera tout d'abord que le budget du syndicat mixte est composé :

- d'un budget principal qui intègre les dépenses et les recettes relatives à la structure,
- d'un budget opérationnel qui comporte les opérations des programmes d'actions votés annuellement, qui ne concernent pas directement le syndicat mixte

LE BUDGET PRINCIPAL

1. FONCTIONNEMENT

1.1. RECETTES :

Les recettes attendues proviennent :

- De la participation de l'Etat pour un montant de **130 000 €**. On notera que cette année, le Ministère de l'environnement a augmenté la dotation de l'Etat pour chaque PNR de 30 000 €, pour le fonctionnement.
- Des cotisations des communes, à hauteur de 2,84 € par habitant (montant 2022 indexé sur l'inflation), à l'exception des communes partiellement comprises pour lesquelles la cotisation est calculée au prorata du nombre d'habitants et de la surface comprise dans le Parc. Les recettes correspondantes s'élèvent ainsi à **412 865 €**.
- Des participations aux frais de structure des Régions et du Département de l'Oise :
 - Région Hauts de France : **435 000 €**
 - Région Ile-de-France : **352 000 €**
 - Département de l'Oise : **226 230 €**Nb : La Région Ile-de-France a pris à sa charge la participation du Département du Val d'Oise. Ce dernier vote néanmoins chaque année une subvention de 30 000 € pour une ou des opérations du programme d'actions.
- De la participation du SITRARIVE au fonctionnement pour un montant de **1 000 €**.
- Des fonds structurels européens au titre du programme LEADER (versement des années 2019, 2020 et 2021 au titre de l'animation et subvention pour l'évaluation du programme 2018/2022° : **125 813 €**.
- Des fonds structurels européens (FEADER) et de l'Etat pour l'animation de Natura 2000 : **12 600 €** (7 056€ FEADER et 5 544 € Etat).
- Des fonds structurels européens (FEADER) et de la Région Hauts-de-France pour l'animation du programme relatif à la forêt de Chantilly : **33 600 €** (26 880 € FEADER et 6 720 € Région Haut de France)

- **1 066 €** du FCTVA

A ces recettes viendront s'ajouter **84 148,82 €** au titre des reprises sur subventions d'équipement reçues (quote-part des subventions transférables au compte de résultat – compte 777).

Par ailleurs, l'excédent de fonctionnement 2022 est repris au budget primitif 2023 pour un montant de **1 916 945,68 €**.

Au total les recettes attendues s'élèvent ainsi à 3 731 268,50 €.

1.2. DEPENSES :

Charges à caractère général :

6042 - Achat de prestations de service

Cela peut concerner des dépenses assez variées où il est fait appel à l'intervention d'une prestation extérieure (Cabinet de recrutement, mise sous pli des envois de documentation...).

61522 – Entretien de bâtiments

Cette ligne permet de faire face, d'une part, à des travaux de réparation (travaux de plomberie, nettoyage des gouttières...) et, d'autre part, à l'entretien des bâtiments (entretien des chaudières...).

6156 – Maintenance

Il s'agit d'un poste lourd qui couvre les contrats de maintenance du matériel de bureau (parc informatique, photocopieurs, standard téléphonique, ...) ainsi que la mise à jour et la maintenance des logiciels informatiques.

6231 – Annonces et insertions

Cette ligne permet de financer les annonces que le Parc est amené à faire paraître (annonces pour les marchés publics, annonces pour le recrutement du personnel...)

6237 – Publications

Ces dépenses concernent les divers travaux de reprographie.

6251 – Voyages et déplacements

Les dépenses de ce compte 6251 concernent essentiellement le remboursement des frais de déplacements des chargés de mission.

Il est rappelé que l'essentiel des déplacements du personnel sont effectués avec les véhicules du Parc (les charges de carburant sont inscrites sur un autre article, l'article 60622).

Néanmoins, certains trajets sont réalisés avec les voitures personnelles (réunions tardives...) ou via les transports en commun.

6281 – Concours divers

Ce compte permet d'honorer les cotisations que le Parc est amené à verser à différents organismes (ADICO) et notamment à la Fédération des Parcs.

Les charges à caractère général s'élèvent ainsi à **286 000 € (cf. tableau joint)**.

Charges de personnel :

Ces dépenses couvrent l'ensemble des salaires et cotisations sociales du Parc, ainsi que les gratifications de stage, il s'agit :

- Des 19 postes de la Charte, aujourd'hui pourvus :
 - Directrice,
 - 13 chargés de mission dont le poste de chargé de mission filière bois, non nécessairement pérenne (CDD de 2 ans)
 - 5 personnes au service administratif.
- du poste du chargé de mission mobilités durables, financé à 100% par l'enveloppe du COTTRI (enveloppe déjà perçue) ;
- du poste d'animateur LEADER et du poste de gestionnaire LEADER à mi-temps (à partir de mai pour ce dernier poste), financés à 80% par l'Europe ;
- du poste de la chargée de mission forêt de Chantilly (CDD 2 ans), financé à 80% par la Région et l'Europe.

En outre, comme prévu dans les annexes de la nouvelle Charte, il sera recruté en 2023 un poste supplémentaire pour les missions urbanisme/architecture/paysage.

Enfin, sont budgétés :

- 900 heures de vacation prévues en 2023 ;
- 4 stagiaires Bac +5 ;
- La cotisation au Centre départemental de gestion et les dépenses de médecine du travail

Les charges de personnel s'élèvent à **1 285 000 € (cf. tableau joint)**.

Autres charges de gestion courante :

Il est aussi prévu dans le budget un chapitre « Autres charges de gestion courante ».

Ce chapitre comprend :

- les redevances de licences, brevets, logiciels, en augmentation croissante ;
- les frais de mission des élus ;
- les indemnités du Président et les charges sociales afférentes.

Pour rappel, le montant des indemnités du Président a été calculé selon la grille légale du décret relatif aux indemnités perçues pour l'exercice des fonctions de Président et de Vice-président des Parcs naturels régionaux.

Le montant de ce chapitre s'élève à **30 000 €**.

Charges financières :

Il n'est pas proposé d'ouvrir une ligne de trésorerie, compte tenu de la trésorerie actuelle du Parc.

Dotations aux amortissements :

216 985,92 € sont affectés aux dotations aux amortissements.

Autres dépenses :

20 000 € sont inscrits au chapitre « Dépenses imprévues » (022).

189 769,22 € sont inscrits en charges exceptionnelles (subvention au budget opérationnel) pour équilibrer la section de fonctionnement et la section d'investissement du budget opérationnel. Le déficit de la section de fonctionnement du budget opérationnel est lié aux dotations aux amortissements cumulées qui sont supérieures au cumul des reprises sur subvention. Or ce déficit se répercute sur le résultat du compte administratif qui est reporté.

Cette année, il en est de même pour la section d'investissement du budget opérationnel, les opérations d'ordre sont supérieures en dépenses qu'en recettes. D'où la nécessité d'inscrire des dépenses supplémentaires pour équilibrer les deux sections.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement prévisionnelles du budget principal s'élève à 2 027 755,14 €.

2. INVESTISSEMENT

2.1. RECETTES :

Figurent en section d'investissement du budget principal, les opérations qui affectent le patrimoine de la structure.

Les recettes de la section d'investissement du budget principal sont :

- Le versement des subventions attribuées par les partenaires pour la réalisation des opérations des programmes 2020, 2021 et 2022 qui n'ont pas été versées ainsi que les subventions sollicitées pour la réalisation des opérations du programme d'actions 2023. Ces recettes se montent à **346 766 €** ;
- Le FCTVA pour **6 341 €** ;
- L'excédent reporté de 2022 : **443 739,11 €** ;
- Les reprises sur subventions pour un montant de **216 985,92 €**.

Les recettes d'investissement prévisionnelles du budget principal se montent à 1 013 832,03 €.

2.1. DEPENSES :

Les crédits inscrits correspondent aux opérations des programmes d'actions 2020, 2021 et 2022 inscrites en investissement, encore en cours à ce jour. A cela sont ajoutées les dépenses du programme d'actions 2023.

Ces dépenses s'élèvent à **343 696 € (cf. tableau)**.

Il convient en outre de prévoir les amortissements des immobilisations pour un montant de **84 148,82 €**.

Enfin, **9 411 €** sont inscrits en dépenses imprévues.

Les dépenses d'investissement du budget principal sont ainsi estimées à 437 255,82 €.

Equilibre général du budget principal 2023

Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Reports 2022 (R002)		1 916 945,68 €
Exercice 2023	1 601 000,00 €	
Dotations, participations, subventions,		1 729 174 €
Produits des services (<i>versement SITRARIVE</i>)		1 000,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €	
Charges exceptionnelles (<i>versement au budget opérationnel</i>)	189 769,22 €	
Opérations d'ordre (042/777)	216 985,92 €	84 148,82 €
Total	2 027 755,14 €	3 731 268,50 €

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Reports 2022		443 739,11€
Actions 2020,2021,2022	269 152,00 €	284 646,00 €
Actions 2023	74 544, 00 €	62 120,00 €
Dépenses imprévues	9 411,00 €	
FCTVA		6 341,00 €
Opérations d'ordre (040)	84 148,82 €	216 985,92 €
Total	437 255,82 €	1 013 832,03 €

Nb : Conformément aux articles L.1612-6 et L.1612-7 du CGCT, la section de fonctionnement du budget principal est votée en suréquilibre dans la mesure où les excédents reportés sont repris au budget primitif. De même, la section d'investissement est votée en suréquilibre après inscription des opérations d'ordre et des excédents reportés de 2022.

LE BUDGET OPERATIONNEL

Ce budget regroupe les opérations des programmes d'actions du Parc.

1. FONCTIONNEMENT

1.1. DEPENSES :

Figurent en dépenses de fonctionnement du budget opérationnel :

- **Les actions des programmes d'actions 2020, 2021 et 2022 relevant de la section de fonctionnement**, qui ont fait l'objet d'un accord de financement mais qui n'ont pas été complètement réalisées et qui sont donc reportées en 2023 tant au niveau des dépenses que des recettes ;

- **Les actions du programme d'actions 2023**

A ces opérations viennent s'ajouter :

- La deuxième tranche du programme en faveur des pollinisateurs, financée par la DREAL et qui n'est pas complètement terminée (5 437 €) ;
- Les actions liées à Natura 2000 : 15 648 € pour l'année 2022 et 34 566 € pour 2023 ;
- Les actions du COTTRI pour un montant de 140 000 € ;
- L'étude sur les lieux multi-services dans le cadre d'un projet de coopération LEADER avec le Pays du Cambrésis : 18 230 € ;
- Le programme FEADER forêt de Chantilly pour un montant de 148 011 €
- Les diagnostics agroécologiques dans le cadre des MAEC (22 370 €).

L'ensemble de ces dépenses liées à ces programmes et actions se monte à **2 457 135 € (cf. tableau)**.

On ajoutera également les dépenses suivantes :

- **Le déficit reporté de 2022 : 426 950,39 € ;**
- **Les dotations aux amortissements :** Il est nécessaire d'affecter **147 988,13 €** aux dotations aux amortissements.
- **Un virement de 67 840,70 €** pour équilibrer la section d'investissement.

1.2. RECETTES :

Figurent en recettes de la section de fonctionnement du budget opérationnel :

- Les subventions restant à percevoir sur des programmes d'actions 2019, 2020, 2021 et 2022
- La subvention DREAL restant à percevoir sur la deuxième tranche du programme en faveur des pollinisateurs 2020 ;
- Les subventions Natura 2000 (année 2022 et année 2023) ;
- Les subventions sollicitées des Régions et Départements et les participations des communes pour les opérations 2023 ;
- Les recettes du Programme LEADER
 - pour la préparation du dossier de candidature du programme LEADER 2023/2027 ;
 - pour l'étude sur les lieux multi-services dans le cadre d'un projet de coopération LEADER avec le Pays du Cambrésis ;

Le tableau ci-joint donne le détail précis, opération par opération, des recettes attendues qui se montent à **2 711 765 €**.

A cela s'ajoutent :

- **198 380 €** au titre des reprises sur subventions d'équipement reçues

- **La subvention exceptionnelle du budget principal d'un montant de 189 769,22 €** pour équilibrer la section de fonctionnement et la section d'investissement du budget opérationnel.

L'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement du budget opérationnel sont estimées à 3 099 914,22 €.

2. INVESTISSEMENT

2.1. DEPENSES :

Figurent en dépenses de la section d'investissement du budget opérationnel :

- les montants des opérations d'investissement des programmes 2018, 2020, 2021, 2022 ainsi que les opérations du programme 2023. L'ensemble de ces programmes d'actions se montent à **716 863 € (cf. tableau) ;**
- Le déficit reporté de 2022 : **18 810,83 € ;**
- Les amortissements des immobilisations pour un montant de **198 380 €.**

2.2. RECETTES :

Figurent en recettes de la section d'investissement du budget opérationnel :

- Les recettes non perçues des Régions, du Département de l'Oise et des communes des programmes d'actions 2018, 2020, 2021 et 2022 correspondant aux opérations d'investissement ainsi que les opérations du programme 2023. L'ensemble de ces recettes attendues se montent à **681 210 € (cf. tableau) ;**
- Le FCTVA pour **37 015 € ;**
- Les reprises sur subventions reçues pour un montant de **147 988,13 € ;**
- Le virement de la section de fonctionnement : **67 840,70 €.**

L'ensemble des dépenses et recettes d'investissement du budget opérationnel sont estimées à 934 053,83 €.

Equilibre général du budget opérationnel:

Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Reports 2022	426 950,39 €	
Actions 2019, 2020, 2021 et 2022	1 381 719,00 €	1 648 099,00 €
Actions 2023	1 075 416,00 €	1 063 666,00 €
Virement à la section d'investissement	67 840,70 €	
Produits exceptionnels (<i>subvention du budget principal</i>)		189 769,22 €
Opérations d'ordre (042)	147 988,13 €	198 380,00 €
Total	3 099 914,22 €	3 099 914,22 €

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Reports 2022	18 810,83 €	
Actions 2018,2019,2020, 2021, 2022	581 006,00 €	545 353,00 €
Actions 2023	135 857,00 €	135 857,00 €
FCTVA		37 015,00 €
Virement de la section de fonctionnement		67 840,70 €
Opérations d'ordre (040)	198 380,00 €	147 988,13 €
Total	934 053,83 €	934 053,83 €

Je vous invite à en débattre.

BUDGET PRINCIPAL 2023
FONCTIONNEMENT - RECETTES

R002	Excédent reporté	1 916 945,68
CHAP 70 - Produits des services du domaine et ventes diverses		1 000,00
70688	Autres prestations de services	1 000,00
CHAP 74 - Dotations, subventions et participations		1 729 174,00
7472	Participations et subventions des régions	793 720,00
7473	Participations des départements	226 230,00
74748	Participations des communes	412 865,00
74718	Participations et subvention de l'Etat	135 544,00
7477	Subventions de l'Union Européenne	159 749,00
744	FCTVA	1 066,00
CHAP 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		84 148,82
777	Reprise des subventions d'investissement perçues	84 148,82
	TOTAL DES RECETTES	3 731 268,50

BUDGET PRINCIPAL 2023
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

CHAP 011 - Charges à caractère général	286 000,00
6042 - Achats prestations de services	20 000,00
60611 - Eau et assainissement	700,00
60612 - Énergie - Électricité	26 000,00
60622 - Carburants	3 000,00
60623 - Alimentation	3 000,00
60628 - Autres fournitures non stockées	3 000,00
60631 - Fournitures d'entretien	1 500,00
60632 - Fournitures de petit équipement	5 000,00
60636 - vêtements de travail	2 000,00
6064 - Fournitures administratives	9 000,00
611 - Contrats de prestations de services	9 000,00
6135 - Locations mobilières	1 800,00
61521 - Entretien de terrains	2 000,00
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	9 000,00
615231 - Entretien et réparations voiries	2 200,00
61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant	4 000,00
61558 - Autres biens mobiliers (panneaux)	2 000,00
6156 - Maintenance	33 000,00
6161 - Assurance multirisques	18 000,00
6182 - Documentation générale et technique	5 000,00
6184 - Versements à des organismes de formation	5 000,00
6185 - Frais de colloques et séminaires	4 000,00
6227 - Frais d'actes et de contentieux	2 000,00
6231 - Annonces et insertions	7 000,00
6236 - Catalogues et imprimés	4 000,00
6237 - Publications	5 000,00
6251 - Voyages et déplacements	6 800,00
6256 - Missions	4 000,00
6257 - Réceptions	5 000,00
6261 - Frais d'affranchissement	22 000,00
6262 - Frais de télécommunications	17 000,00
6281 - Concours divers (cotisations...)	30 000,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	15 000,00
CHAP 012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 285 000,00
6331 - Versement de transport	3 000,00
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 000,00
6338 - Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	2 800,00
64111 - Rémunération principale	469 000,00
64112 - NBI, SFT et indemnité de résidence	6 100,00
64118 - Autres indemnités	122 000,00
64131 - Rémunérations	309 500,00
64138 - Autres indemnités	3 950,00
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	163 000,00
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	153 000,00
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	12 000,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	24 500,00
6456 - Versement au F.N.C du supplément familial	200,00
6475 - Médecine du travail, pharmacie	150,00
CHAP 022 - Dépenses imprévues	20 000,00
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00
CHAP 65 - Autres charges de gestion courante	30 000,00
6512 - Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	8 000,00
6518 - Autres redevances pour brevets	1 000,00
6531 - Indemnités	18 000,00
6533 - Cotisations de retraite	3 000,00
CHAP 67 - Charges exceptionnelles	189 769,22
67421 - Subvention aux budgets annexes	189 769,22
CHAP 042 - Opérations d'ordre entre sections	
6811 - Dotations aux amortissements et aux provisions	216 985,92
TOTAL DES DEPENSES	2 027 755,14

BUDGET PRINCIPAL 2023 INVESTISSEMENT

DEPENSES

CHAP 20 - Immobilisations incorporelles	9 564,00
2051 Brevets, licences, logiciels	9 564,00
CHAP 21 - Immobilisations corporelles	334 132,00
2128 aménagements de terrains	62 365,00
2135 Inst générales, aménagements constructions	92 663,00
2152 Voirie	105 315,00
2182 Matériel roulant	25 000,00
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	17 789,00
2184 Mobilier	16 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	15 000,00
CHAP 022 - Dépenses imprévues	9 411,00
CHAP 040 - Opérations d'ordre entre sections	84 148,82
TOTAL DES DEPENSES	437 255,82

RECETTES

OO1 Excédent reporté	443 739,11
CHAP 13 - Subventions d'investissement	346 766,00
1312 Subventions des régions	289 402,00
1313 Subventions des départements	52 260,00
1317 FEADER	5 104,00
CHAP 10 - Dotations, fonds divers et réserves	6 341,00
10222 FCTVA	6 341,00
CHAP 040 - Opérations d'ordre entre sections	216 985,92
TOTAL DES RECETTES	1 013 832,03

Vote en suréquilibre après inscription des opérations d'ordre et de l'excédent reporté

BUDGET PRINCIPAL 2023

INVESTISSEMENT

Détail par opération

		DEPENSES		TTC		Concessions et droits similaires		Aménagements		Installations voirie		Mobilier		Matériel roulant		Matériel bureau et informatique		Autres immobilisations corporelles		Autres agencements et aménagements de terrains	
PA	FICHE	OPERATIONS		MONTANTS	2051	2135	2152	2184	2182	2183	2188	2128									
2020	F 456	Totem d'informations touristiques		24 360 €			24 360 €														
2020	F 461	Travaux à la Maison du Parc - programme 2020		68 912 €		37 912 €		16 000 €			15 000 €										
2021	F 024	Travaux à la Maison du Parc - programme 2021		55 890 €																	
2022	F 045	Jalonnement de la boucle cyclo V4		10 540 €			10 540 €														55 890 €
2022	F 051	Travaux à la Maison du Parc - 2022		54 751 €		54 751 €															
2022	F 052	Equipements - nouvelle tranche - 2022		9 129 €	4 564 €											4 565 €					
2022	F 053	Panneaux "commune du Parc naturel régional" - 2022		36 000 €			36 000 €														
HP 2022	FOR	Programme FEADER forêt CHANTILLY		9 570 €	3 000 €											6 570 €					
		S/total		269 152 €																	
2023	F 082	Renouvellement des panneaux "commune du Parc naturel régional"		34 415 €			34 415 €														
2023	F 083	Travaux à la Maison du Parc		6 475 €																	6 475 €
2023	F 084	Equipements - nouvelle tranche		33 654 €	2 000 €									25 000 €		6 654 €					
		S/total		74 544 €																	
		TOTAL TTC		343 696 €	9 564 €	92 663 €	105 315 €	16 000 €	25 000 €	17 789 €	15 000 €	62 365 €									
RECETTES																					
OPERATIONS																					
PA	FICHE	OPERATIONS		MONTANTS	1312	1313	1317														
2020	F 456	Totem d'informations touristiques		24 848 €	14 698 €	10 150 €															
2020	F 460	Panneaux d'entrée de communes - nouvelles communes		7 300 €	804 €	6 496 €															
2020	F 461	Travaux à la Maison du Parc - programme 2020		60 277 €	60 277 €																
2021	F 024	Travaux à la Maison du Parc - programme 2021		44 839 €	40 788 €	4 051 €															
2021	F 025	Equipements - programme 2021		36 513 €	36 513 €	0 €															
2022	F 045	Jalonnement de la boucle cyclo V4		8 783 €	8 783 €	0 €															
2022	F 051	Travaux à la Maison du Parc - 2022		45 626 €	45 626 €	0 €															
2022	F 052	Equipements - nouvelle tranche - 2022		20 080 €	10 040 €	10 040 €															
2022	F 053	Panneaux "commune du Parc naturel régional" - 2022		30 000 €	15 000 €	15 000 €															
HP 2022	FOR	Programme FEADER forêt CHANTILLY		6 380 €	1 276 €		5 104 €														
		S/total		284 646 €																	
2023	F 082	Renouvellement des panneaux "commune du Parc naturel régional"		28 679 €	28 679 €																
2023	F 083	Travaux à la Maison du Parc		5 396 €	5 396 €																
2023	F 084	Equipements - nouvelle tranche		28 045 €	21 522 €	6 523 €															
		S/total		62 120 €																	
		TOTAL		346 766 €	289 402 €	52 260 €	5 104 €														

BUDGET OPERATIONNEL 2023

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

D002	Solde d'exécution reporté	426 950,39
CHAP 011 - Charges à caractère général		2 044 377,00
6042	Achats de prestations de services	767 270 €
60628	Fournitures non stockées	22 908,00
60632	Petits équipements	16 362,00
6068	Autres fournitures	10 108,00
617	Etudes et recherches	954 744,00
6065	Livres, disques	23 006,00
6226	Honoraires	60 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 432,00
6236	Catalogues et imprimés	109 507,00
6237	Publications	63 440,00
6281	Cotisations	3 600,00
CHAP 65 - Autres charges de gestion courante		412 758,00
657348	Subvention de fonctionnement aux communes	124 350,00
657358	Subvention de fonctionnement aux groupements	28 497,00
65738	Subvention autres organismes	126 411,00
6574	Subventions de fonctionnement aux privés	133 500,00
CHAP 023 - Virement à la section d'investissement		67 840,70
CHAP 042 - Opérations d'ordre entre sections		147 988,13
6811	Dotations aux amorti des immo incorporelles et corporelles	147 988,13
TOTAL DEPENSES		3 099 914,22

RECETTES

CHAP 74 - Dotations, subventions, participations		2 711 765,00
74718	Etat	88 792,00
7472	Régions	1 747 846,00
7473	Départements	412 865,00
74748	Communes	148 914,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	213 729,00
7478	Agence de l'eau	99 619,00
CHAP 77 - Produits exceptionnels		189 769,22
774	Subvention exceptionnelle du budget principal	189 769,22
CHAP 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		198 380,00
777	Reprise des subventions d'investissement perçues	198 380,00
TOTAL RECETTES		3 099 914,22

BUDGET OPERATIONNEL 2023
 FONCTIONNEMENT - DEPENSES
 Détail par opération

			MONTANTS	presta tions service	Fourni tures non st.	Petit équip.	Autres fournitures	Etudes	livres, disques	Honoraires	Fêtes et cérémonie	Catalog et imprimés	publi cations	Cotisation	subv.fonct communes	subv.fonct groupements	Sub autres organismes publics	subv privé fonct
PA				6042	60628	60632	6068	617	6065	6226		6 236	6237	6281	657348	657358	65738	6574
2020	F 444	Fonds en faveur de la préservation de la faune - 2020	8 362 €			8 362 €												
2020	F 447	Fonds études d'aménagement - 2020	87 953 €					87 953 €										
HP 2020	F 462	Actions en faveur des pollinisateurs - 2ème tranche	5 437 €									5 437 €						
2021	F 006	Fonds études d'aménagement 2021	36 811 €					36 811 €										
2021	F 007	Etudes paysagères et gestion écologique des cimetières - 2ème tranche	6 680 €					6 680 €										
2021	F 008	Etudes GAEP 2021	41 830 €					41 830 €										
2021	F 009	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal - 2021	23 010 €	1 930 €			308 €					10 143 €			20 772 €			
2021	F 011	Cahier de recommandations architecturales Pontpoint	10 143 €															
2021	F 012	Concours sur le renouvellement des typologies architecturales	60 000 €							60 000 €								
2021	F 013	Recherches historiques	37 517 €	37 517 €														
2021	F 016	Fonds Expertises environnementales 2021	42 836 €					42 836 €										
2021	F 020	Programme de communication 2021	9 438 €	8 438 €								1 000 €						
2021	F 021	Programmes pédagogiques à destination des écoles 2021/2022	10 135 €	10 135 €														
2021	F 022	Programme de sensibilisation "Grand-public" 2021	3 860 €		860 €							3 000 €						
2021	F 023	Etude TO pour l'évaluation Questions 5 à 12	54 309 €					54 309 €										
HP	C1	COTTRI	140 000 €	31 400 €										3 600 €	25 000 €		80 000 €	
2022	F 027	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels 2022	60 000 €	60 000 €														
2022	F 028	Programme de conservation de la flore menacée - 2022	15 000 €	15 000 €														
2022	F 029	Restauration écologique de milieux naturels 2022	21 750 €															21 750 €
2022	F 030	Réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale - 2022	26 246 €	26 246 €														
2022	F 032	Forêt de Chantilly - Programme de recherche 2022	50 000 €	50 000 €														
2022	F 033	Prolongation du dispositif d'autostop organisé	3 816 €	2 816 €								1 000 €						
2022	F 034	Etudes urbaines 2022	63 585 €					63 585 €										
2022	F 035	Fonds "études d'aménagement" 2022	150 000 €					150 000 €										
2022	F 036	Etudes Aménagements paysagers intégrant la gestion alternative des EP- 3ème tranche	35 064 €					35 064 €										
2022	F 037f	Fonds pour amélioration énergétique bâtiments publics et utilisation des matériaux biosourcés	30 000 €	30 000 €														
2022	F 038	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal 2022	44 325 €		250 €										40 578 €	3 497 €		
2022	F 039	Elaboration de cahiers de recommandations architecturales Saint-Vaast-de-L., Fresnoy-le-Luat	36 906 €					36 906 €										
2022	F 042	Expertises environnementales 2022	60 000 €					60 000 €										
2022	F 044	Mise en oeuvre du projet alimentaire territorial - 2022	20 573 €	9 000 €	8 176 €							3 397 €						
2022	F 047	Programme de communication 2022	67 303 €	27 303 €								6 000 €	34 000 €					
2022	F 048	Programmes pédagogiques à destination des scolaires 2022/2023	65 192 €	57 852 €	1 000 €				500 €			1 360 €	4 480 €					
2022	F 049	Actions de sensibilisation "Grand-public" et campagnes écocitoyennes 2022	25 506 €	18 506 €	2 000 €							2 000 €						
2022	F 050	Elaboration du TO - questions 1 à 3	12 484 €					12 484 €										
HP 2022	A10	Natura 2000 - 2022	15 648 €	15 648 €														
		S/total	1 381 719 €															
2023	F054	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels 2023	61 000 €	61 000 €														
2023	F055	Programme de conservation de la flore - 7ème tranche	15 000 €	15 000 €														
2023	F056	Fonds en faveur de la préservation de la faune	15 000 €	5 000 €		5 000 €								3 000 €			2 000 €	
2023	F057	Restauration écologique de milieux naturels	21 750 €															21 750 €
2023	F059	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique	30 000 €	30 000 €														
2023	F060	Expérimentation et promotion de lignes de co-voiturage	10 540 €	3 540 €			7 000 €											
2023	F061	Edition de plaquettes de micromobilité	7 864 €									7 864 €						
2023	F062	Fonds "études d'aménagement"	120 000 €					120 000 €										
2023	F063	Etudes de mise en valeur et gestion du site de la Canardière -Chantilly	89 256 €					89 256 €										
2023	F064	Gestion écologique et paysagère des cimetières	57 391 €					57 391 €										
2023	F065	Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal	100 000 €	20 000 €			2 000 €	10 000 €							60 000 €			8 000 €
2023	F067	Valorisation des recherches historiques	34 147 €	34 147 €														
2023	F068	Edition d'un livret de découverte "Sports"	11 248 €						11 248 €									
2023	F069	Fonds Expertises environnementales	40 000 €					40 000 €										
2023	F071	Edition d'une plaquette sur les bâtiments agricoles	9 107 €						9 107 €									
2023	F072	Accompagnement des producteurs Oise-Pays de France	21 602 €	12 060 €	9 542 €													
2023	F073	Sensibilisation aux circuits-courts et à l'alimentation durable	13 432 €								13 432 €							
2023	F074	Développement de l'approvisionnement local dans la restauration collective	6 000 €	6 000 €														
2023	F075	Equipement des prestataires marqués Parc	2 039 €	200 €					1 039 €									
2023	F076	Nouvelles éditions touristiques	4 460 €									4 460 €						
2023	F077	Passage à la version 3 de Geotrek	6 020 €	6 020 €														
2023	F078	Programme de communication	57 809 €	21 201 €								11 648 €	24 960 €					
2023	F079	Actions de sensibilisation "Grand-public" et campagnes écocitoyennes	15 553 €	9 746 €	480 €				360 €			4 967 €						
2023	F080	Programmes pédagogiques à destination des scolaires	73 066 €	63 229 €	400 €				752 €			8 685 €						
2023	F081	Réalisation du TO Paysage	29 955 €					29 955 €										
HP 2023	FOR	Programme FEADER forêt de Chantilly	148 011 €	21 600 €													126 411 €	
HP 2023	A11	Natura 2000 - 2023	34 566 €	34 566 €														
HP 2023	LEAD	Etude lieux multiservices Coopération LEADER	18 230 €					16 590 €										
HP 2023	MAEC	Diagnostics MAEC	22 370 €	22 370 €														
		S/total	1 075 416 €															
		TOTAL	2 457 135 €	767 270 €	22 908 €	16 362 €	10 108 €	954 744 €	23 006 €	60 000 €	13 432 €	109 507 €	63 440 €	3 600 €	124 350 €	28 497 €	126 411 €	133 500 €

BUDGET OPERATIONNEL 2023
FONCTIONNEMENT - RECETTES - Détail par opération

Année	OPERATIONS	CR HAUT FRANCE	CR IDF	REGIONS	CD 60	CD 95	CD	communes	ETAT	Agence eau	Europe	
		MONTANTS										
2019	F 426 Développement du dispositif Rezo pouce	930 €	0 €	0 €	930 €		930 €					
2019	F 428 Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal - 2019	34 927 €	0 €	27 416 €	7 511 €		7 511 €					
2020	F 444 Fonds en faveur de la préservation de la faune - 2020	13 362 €	6 681 €	6 681 €	6 681 €		6 681 €					
2020	F 447 Fonds Etudes d'aménagement - 2020	34 141 €	0 €	34 141 €	0 €		0 €					
2020	F 448 Fonds Etudes d'aménagement - 2020	49 816 €	0 €	0 €	0 €		0 €				49 816 €	
2020	F 449 Elaboration de cahiers de recommandations architecturales	11 321 €	0 €	7 961 €	0 €		0 €					
2020	F 452 Fonds Expertises environnementales - 2020	9 781 €	0 €	0 €	0 €		0 €					
2020	F 454 Développement de l'alimentation locale 2020	16 779 €	16 779 €	16 779 €	0 €		0 €					
2020	F 457 Programme de communication 2020	7 370 €	7 370 €	7 370 €	0 €		0 €					
HP 2020	F 462 Actions en faveur des pollinisateurs - 2ème tranche - programme 2020	14 000 €	0 €	0 €	0 €		0 €				14 000 €	
2021	F 003 Restauration écologique de milieux naturels 2021	7 386 €	4 699 €	4 699 €	2 687 €		2 687 €					
2021	F 004 Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - 2021	8 143 €	0 €	6 612 €	1 531 €		1 531 €					
2021	F 005 Etudes de capacité foncière - 1ère tranche	55 071 €	19 071 €	19 071 €	18 000 €		18 000 €					
2021	F 006 Fonds études d'aménagement 2021	76 631 €	33 949 €	33 949 €	28 667 €		28 667 €					
2021	F 007 Etudes paysagères et gestion écologique des cimetières - 2ème tranche	50 868 €	30 698 €	30 698 €	5 337 €		5 337 €					
2021	F 008 Etudes GAEP 2021	64 548 €	0 €	0 €	9 496 €		9 496 €				31 056 €	
2021	F 011 Cahier de recommandations architecturales Pontpoint	22 673 €	21 833 €	21 833 €	0 €		0 €				840 €	
2021	F 012 Concours sur le renouvellement des typologies architecturales	50 058 €	30 000 €	12 588 €	42 558 €		7 500 €				7 500 €	
2021	F 013 Recherches historiques	38 397 €	20 400 €	3 477 €	23 877 €		3 960 €				3 960 €	
2021	F 016 Fonds Expertises environnementales 2021	46 815 €	35 448 €	8 181 €	43 629 €		3 186 €				3 186 €	
2021	F 019 Animation du réseau Producteurs Oise - Pays de France	13 242 €	5 001 €	5 001 €	0 €		8 241 €				8 241 €	
2021	F 020 Développement de la marque valeur Parc, nouveaux audits	1 760 €	1 760 €	1 760 €	0 €		0 €				0 €	
2021	F 020 Programme de communication 2021	67 758 €	67 758 €	67 758 €	0 €		0 €				0 €	
2021	F 021 Programmes pédagogiques à destination des écoles 2021	54 839 €	54 839 €	54 839 €	0 €		0 €				0 €	
2021	F 022 Programme de sensibilisation "Grand-public" 2021	24 662 €	24 662 €	24 662 €	0 €		0 €				0 €	
2021	F 023 Etude TO Questions 5 à 12	49 248 €	28 200 €	13 248 €	41 448 €		7 800 €				7 800 €	
2022	F027 Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels 2022	45 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €		15 000 €				15 000 €	
2022	F028 Programme de conservation de la flore menacée - 2022	7 500 €	10 875 €	10 875 €	10 875 €		7 500 €				7 500 €	
2022	F029 Restauration écologique de milieux naturels 2022	21 750 €	9 746 €	9 746 €	0 €		0 €				0 €	
2022	F030 Réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale - 2022	9 746 €	9 746 €	9 746 €	0 €		0 €				0 €	
2022	F032 Forêt de Chantilly : Comprendre les blocages de la régénération	47 827 €	41 650 €	6 177 €	47 827 €		0 €				0 €	
2022	F033 Prolongation du dispositif d'autostop organisé	4 048 €	4 048 €	4 048 €	0 €		0 €				0 €	
2022	F034 Etudes urbaines 2022	57 160 €	42 410 €	42 410 €	14 750 €		14 750 €				14 750 €	
2022	F035 Fonds "études d'aménagement" 2022	150 000 €	90 000 €	60 000 €	150 000 €		0 €				0 €	
2022	F036 Etudes Aménagements paysagers intégrant la gestion alternative des EP- 3ème tranche	56 931 €	15 913 €	15 913 €	6 997 €		6 997 €				18 747 €	
2022	F037F Fonds pour l'amélioration énergétique des bâtiments publics et l'utilisation matériaux bio	30 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €		15 000 €				15 000 €	
2022	F038 Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal 2022	60 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €		30 000 €				30 000 €	
2022	F039 Elaboration de cahiers de recommandations architecturales Saint-Vaast-de-L. Fresnoy-le-Luat	36 906 €	35 226 €	35 226 €	0 €		0 €				1 680 €	
2022	F042 Expertises environnementales 2022	57 000 €	6 000 €	6 000 €	3 000 €		3 000 €				3 000 €	
2022	F044 Mise en oeuvre du projet alimentaire territorial - 2022	28 280 €	2 628 €	2 628 €	0 €		7 144 €				7 144 €	
2022	F046 Edition de fiches de randonnée 2022	2 628 €	2 628 €	2 628 €	0 €		0 €				0 €	
2022	F047 Programme de communication 2022	56 153 €	22 461 €	22 461 €	11 231 €		11 231 €				11 231 €	
2022	F048 Programmes pédagogiques à destination des scolaires 2022/2023	58 100 €	50 244 €	50 244 €	7 856 €		7 856 €				7 856 €	
2022	F049 Actions de sensibilisation "Grand-public" et campagnes écocitoyennes 2022	25 506 €	25 506 €	25 506 €	0 €		0 €				0 €	
2022	F050 Elaboration du TO - questions 1 à 3	4 918 €	4 918 €	4 918 €	0 €		0 €				0 €	
HP 2022	A10 Natura 2000 - 2022	39 120 €	0 €	0 €	0 €		0 €				21 907 €	
HP2022	LEAD 02 Elaboration du dossier de candidature LEADER 2023/2027	25 000 €	0 €	0 €	0 €		0 €				25 000 €	
		1 648 099 €										
2023	F054 Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels 2023	61 000 €	30 500 €	30 500 €	30 500 €		30 500 €				30 500 €	
2023	F055 Programme de conservation de la flore - 7ème tranche	15 000 €	15 000 €	15 000 €	0 €		0 €				0 €	
2023	F056 Fonds en faveur de la préservation de la faune	15 000 €	15 000 €	15 000 €	0 €		0 €				0 €	
2023	F057 Restauration écologique de milieux naturels	21 750 €	10 000 €	10 000 €	11 750 €		11 750 €				11 750 €	
2023	F059 Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique	30 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €		15 000 €				15 000 €	
2023	F060 Expérimentation et promotion de lignes de co-voiturage	10 540 €	5 270 €	5 270 €	10 540 €		0 €				0 €	
2023	F061 Edition de plaquettes de micromobilité	7 864 €	7 864 €	7 864 €	0 €		0 €				0 €	
2023	F062 Fonds "études d'aménagement"	120 000 €	93 994 €	13 003 €	106 997 €		13 003 €				13 003 €	
2023	F063 Etudes de mise en valeur et gestion du site de la Canardière-Chantilly	89 256 €	31 340 €	31 340 €	31 340 €		31 340 €				26 777 €	
2023	F064 Gestion écologique et paysagère des cimetières	57 391 €	22 000 €	22 000 €	15 593 €		15 593 €				9 798 €	
2023	F065 Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal	100 000 €	80 000 €	80 000 €	20 000 €		20 000 €				20 000 €	
2023	F067 Valorisation des recherches historiques	34 147 €	34 147 €	34 147 €	0 €		0 €				0 €	
2023	F068 Edition d'un livret de découverte "Sports"	11 248 €	11 248 €	11 248 €	0 €		0 €				0 €	
2023	F069 Fonds Expertises environnementales	40 000 €	40 000 €	40 000 €	0 €		0 €				0 €	
2023	F071 Edition d'une plaquette sur les bâtiments agricoles	9 107 €	9 107 €	9 107 €	0 €		0 €				0 €	
2023	F072 Accompagnement des producteurs Oise-Pays de France	21 602 €	11 602 €	11 602 €	10 000 €		10 000 €				10 000 €	
2023	F073 Sensibilisation aux circuits-courts et à l'alimentation durable	13 432 €	13 432 €	13 432 €	0 €		0 €				0 €	
2023	F074 Développement de l'approvisionnement local dans la restauration collective	6 000 €	6 000 €	6 000 €	0 €		0 €				0 €	
2023	F075 Equipement des prestataires marqués Parc	2 039 €	2 039 €	2 039 €	0 €		0 €				0 €	
2023	F076 Nouvelles éditions touristiques	4 460 €	4 460 €	4 460 €	0 €		0 €				0 €	
2023	F077 Passage à la version 3 de Geotrek	6 020 €	3 010 €	3 010 €	6 020 €		0 €				0 €	
2023	F078 Programme de communication	57 809 €	22 809 €	30 000 €	52 809 €		5 000 €				5 000 €	
2023	F079 Actions de sensibilisation "Grand-public" et campagnes écocitoyennes	15 553 €	15 553 €	15 553 €	15 553 €		0 €				0 €	
2023	F080 Programmes pédagogique à destination des scolaires	73 066 €	53 066 €	53 066 €	20 000 €		20 000 €				20 000 €	
2023	F081 Réalisation du TO Paysage	29 955 €	9 955 €	9 955 €	0 €		0 €				0 €	
HP 2023	FOR Programme FEADER Forêt de Chantilly	140 811 €	28 162 €	28 162 €	0 €		0 €				112 649 €	
HP 2023	A11 Natura 2000 - 2023	34 566 €	0 €	0 €	0 €		0 €				19 357 €	
HP 2023	LEAD 03 Etude lieux multiservices Coopération LEADER	13 680 €	0 €	0 €	0 €		0 €				13 680 €	
HP 2023	MAEC Diagnostics MAEC	22 370 €	0 €	0 €	0 €		0 €				22 370 €	
		1 063 666 €										
		2 711 765 €	1 093 909 €	653 937 €	1 747 846 €	367 480 €	45 385 €	412 865 €	148 914 €	88 792 €	99 619 €	213 729 €

BUDGET OPERATIONNEL 2023 INVESTISSEMENT

DEPENSES

Déficit reporté	18 810,83
CHAP 20 - Immobilisations incorporelles	537 379,00
2041482 Subv d'équipement versées - communes	214 404,00
20422 Subv d'équipt - personne de droit privé	322 975,00
CHAP 21 - Immobilisations corporelles	114 530,00
2152 Installations de voirie	114 530,00
CHAP 45 - Comptabilité distincte rattachée	64 954,00
4581 Opérations sous mandats	64 954,00
CHAP 040 - Opérations d'ordre entre sections	198 380,00
TOTAL DES DEPENSES	934 053,83

RECETTES

CHAP 13 - Subventions d'investissement	666 798,00
1312 Subventions des régions	365 503,00
1313 Subventions de départements	270 122,00
13148 Participations des communes	31 173,00
CHAP 45 - Comptabilité distincte rattachée	14 412,00
4582 Opérations sous mandats	14 412,00
CHAP 10 - Dotations, fonds divers et réserves	37 015,00
10222 FCTVA	37 015,00
CHAP 21 - Virement de la section de fonctionnement	67 840,70
CHAP 040 - Opérations d'ordre entre sections	147 988,13
TOTAL DES RECETTES	934 053,83

BUDGET OPERATIONNEL 2023
INVESTISSEMENT - Détail par opération

DEPENSES		TTC	Subventions équipement communes	Subventions équipement personnes privées	Installations de voirie	opérations sous mandats
FICHE	OPERATIONS	MONTANTS	2 041 482	20 422	2 152	4 581
F 408	Programme de réhabilitation du patrimoine rural - programme 2018	25 000 €		25 000 €		
F 451	Programme de réhabilitation du patrimoine rural - programme 2020	21 158 €	21 158 €			
F 453	Fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles - programme 2020	13 333 €		13 333 €		
F 455	Jalonnement d'un itinéraire de randonnée vélo V5	26 050 €			26 050 €	
F 010	Nouvelle tranche de signalétique d'informations locales	53 532 €			53 532 €	
F 014	Programme de réhabilitation du patrimoine 2021	60 699 €	33 802 €	26 363 €	534 €	
F 015	Circuit d'interprétation du patrimoine de Chantilly - 2ème tranche	34 414 €			34 414 €	
F 017	Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles 2021	20 000 €		20 000 €		
F 037 I	Fonds pour amélioration énergétique bâtiments publics et utilisation des matériaux biosourcés	60 000 €	60 000 €			
F 040	Programme de réhabilitation du patrimoine rural - 2022	96 530 €	44 731 €	51 799 €		
F 041	Circuits d'interprétation du patrimoine (Senlis, Luzarches)	55 290 €				55 290 €
F 043	Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles - 2022	40 000 €		40 000 €		
C1	COTTRI	75 000 €		75 000 €		
	S/Total	581 006 €				9 664 €
F 058	Verger conservatoire de Chaalis	9 664 €				
F 066	Programme de réhabilitation du patrimoine 2023	86 193 €	54 713 €	31 480 €		
F 070	Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles 2023	40 000 €		40 000 €		
	S/Total	135 857 €				
	TOTAL	716 863 €	214 404 €	322 975 €	114 530 €	64 954 €
RECETTES			Régions	Départements	Communes	Opérations sous mandat
FICHE	OPERATIONS	MONTANTS	1 312	1 313	13 148	4 582
F 408	Programme de réhabilitation du patrimoine rural - programme 2018	36 029 €	24 718 €	11 311 €		
F 451	Programme de réhabilitation du patrimoine rural - programme 2020	52 700 €	23 080 €	29 620 €		
F 453	Fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles - programme 2020	19 333 €	9 667 €	9 666 €		
F 455	Jalonnement d'un itinéraire de randonnée vélo V5	21 708 €	10 854 €	10 854 €		
F 010	Nouvelle tranche de signalétique d'informations locales	41 264 €	11 153 €	7 806 €	22 305 €	
F 014	Programme de réhabilitation du patrimoine - 2021	77 675 €	46 963 €	30 712 €		
F 015	Circuit d'interprétation du patrimoine de Chantilly - 2ème tranche	26 124 €	10 014 €	7 242 €	8 868 €	
F 017	Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles 2021	20 000 €	20 000 €			
F 037 I	Fonds pour amélioration énergétique bâtiments publics et utilisation des matériaux biosourcés	60 000 €	30 000 €	30 000 €		
F 040	Programme de réhabilitation du patrimoine rural - 2022	102 480 €	51 240 €	51 240 €		
F 041	Circuits d'interprétation du patrimoine (Senlis, Luzarches)	48 040 €	16 814 €	16 814 €		14 412 €
F 043	Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles - 2022	40 000 €	40 000 €			
	S/total	545 353 €				
F 058	Verger conservatoire de Chaalis	9 664 €		9 664 €		
F 066	Programme de réhabilitation du patrimoine 2023	86 193 €	51 000 €	35 193 €		
F 070	Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles 2023	40 000 €	20 000 €	20 000 €		
	S/total	135 857 €				
	TOTAL	681 210 €	365 503 €	270 122 €	31 173 €	14 412 €

OUVERTURE DES HEURES DE VACATION

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE

RAPPORT DE PRÉSENTATION

OBJET : OUVERTURE DES HEURES DE VACATION

Depuis sa création, le Parc naturel régional Oise - Pays de France organise des manifestations et participe à de nombreux salons.

Un certain nombre de ces salons sont tenus par du personnel vacataire (étudiants, retraités,...) que le Parc forme.

Par ailleurs, ces vacataires permettent de renforcer les moyens humains du Parc, en participant :

- à l'encadrement des sorties (animations découverte, ateliers, chantiers-nature, etc.), des manifestations (Fête des Petits éco-citoyens, Journées portes-ouvertes, etc.) ou des réunions organisées par le Parc (accueil des participants, veiller à la sécurité du groupe, distribution de la documentation, etc.),
- à la distribution de la documentation du Parc (documents touristiques, documents institutionnels, flyers et affiches pour les sorties, etc.),
- à la réalisation de missions ponctuelles variées (secrétariat, observations de terrain, alimentation du SIG, vérification et entretien des barnums du PNR, rangement de cartons de documentation, etc.).

Il est proposé de prévoir 900 heures de vacation pour l'année 2023 (jusqu'au 31 mars 2024).

Pour information, conformément aux règles de la fonction publique, l'emploi vacataire est rémunéré sur la base d'une vacation par heure effectuée au taux de l'indice correspondant au 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif échelle C I.

Le paiement des vacances est effectué au vu d'un état mensuel des heures réalisées.

Je vous propose d'autoriser l'ouverture de 900 heures de vacation comme précisé ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES